

Département de La Drôme

Communauté de Communes du Pays de Romans

**Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du
Pays de Romans**

**Rapport de synthèse relatif
au suivi de la qualité des eaux superficielles au cours de l'année
2010**

Dossier technique

Rapport définitif

Juin 2011

I – LE CONTEXTE DE L'OPERATION

Le cabinet GEOPLUS a réalisé en 2003 un rapport détaillant l'état de qualité des eaux des bassins versant en préalable à la définition d'actions au sein du 1er Contrat de rivières.

En 2004, première année du Contrat, il a été décidé de poursuivre le suivi de qualité des cours d'eau à travers des analyses physico-chimiques (1 point de mesure à l'aval des cours d'eau).

Conformément au protocole de l'Agence de l'Eau, 4 prélèvements ont été engagés sur chaque point au cours de l'année. Les mesures de débits ont été réalisées par la Communauté de Communes du Pays de Romans.

Ces résultats de qualité avaient donné lieu à un rapport de synthèse édité en janvier 2005.

Suite à ce suivi de 2004, il apparaissait que les actions déjà engagées dans le cadre du Contrat devraient permettre de parvenir à un bon état écologique d'ici 2009 et en particulier si :

- les bandes enherbées se généralisaient le long des cours d'eau,
- les ripisylves étaient reconstituées sur les secteurs dégradés,
- les assainissements individuels les plus problématiques étaient réhabilités,
- les travaux d'assainissement collectifs prévus au Contrat étaient réalisés par les collectivités,
- les pratiques agricoles de fertilisation et de traitements phytosanitaires s'amélioraient.

II - SUIVI DE QUALITE DES EAUX

Sur la zone pilote, deux points sont suivis en eaux superficielles (sur la Joyeuse) et cinq en eaux souterraines. La carte 1 présentée dans l'annexe 1 détaille l'implantation des points de mesures.

Quatre campagnes d'analyses sont réalisées chaque année.

Les paramètres mesurés étaient :

Paramètres physico-chimiques de base,
Nitrates,
Pesticides complets (environ 250 molécules),
Aminotriazole,
Glyphosate.

Et depuis 2007, des analyses bactériologiques (streptocopes fécaux, coliformes, E. Coli) sont réalisées.

Le tableau 1 présenté en annexe 2 détaille les résultats obtenus lors des 4 campagnes 2010. il présente également la synthèse des analyses existantes.

Sur les autres cours d'eau du Contrat de Rivières, le suivi a lieu une année sur deux. Il consiste en quatre campagnes d'analyses. Les paramètres suivis sont : Paramètres physico-chimiques de base et nitrates.

II -1 EAUX SUPERFICIELLES

CAMPAGNE DE PRELEVEMENTS SUR LA JOYEUSE :

Dans le cadre de l'étude de la zone pilote du secteur Est de la Nappe des terrasses de Romans, il a été réalisé sur la Joyeuse :

Point de mesure	Objectifs	Paramètres analysés et fréquence
JO 3 (remonté au niveau du pont de la RD 112)	Caractérise la qualité des eaux de la Joyeuse juste avant son arrivée dans la plaine de Romans (zone pilote) . Des mesures de jaugeage seront réalisées par la CC du Pays de Romans	4 mesures / an (analyse aminotriazole, glyphosate, pesticides complet + physico chimique complet (Paramètres : T°, pH, conductivité, O2 dissous, taux de sat en O2, MEST, DBO5, NH4, NO2, NO3, PO4) + coliformes totaux, coliformes fécaux, streptocoques fécaux
JO 4 Bis	Les nitrates constituent le paramètre déclassant (origine essentiellement agricole). L'objectif est de mettre en évidence les améliorations issues des actions entreprises pour limiter la pollution des cours d'eau et des nappes.	4 mesures / an analyse aminotriazole, glyphosate, pesticides complet + physico chimique complet + coliformes totaux, coliformes fécaux, streptocoques fécaux

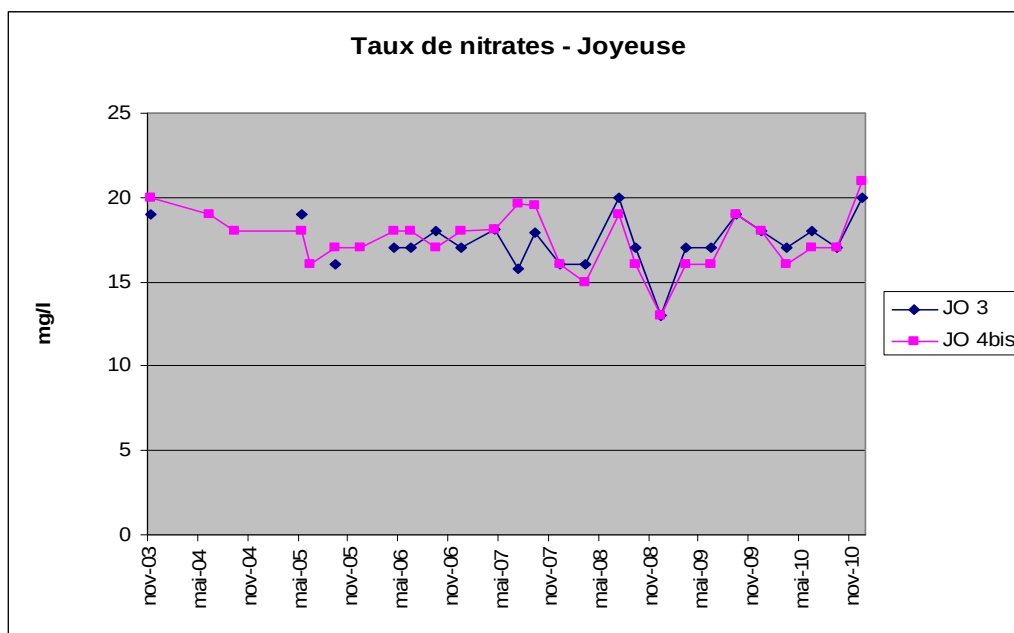
CAMPAGNE DE PRELEVEMENTS SUR LE CHALON, LA SAVASSE, LA MARTINETTE, LE BEAL ROCHAS :

Le programme de prélèvements était le suivant :

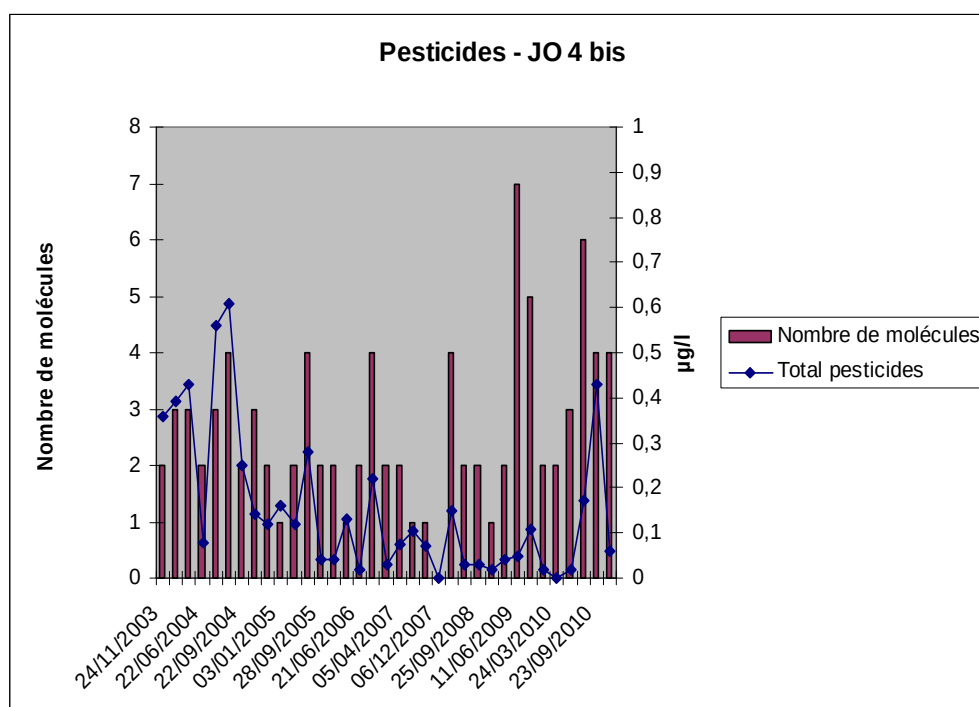
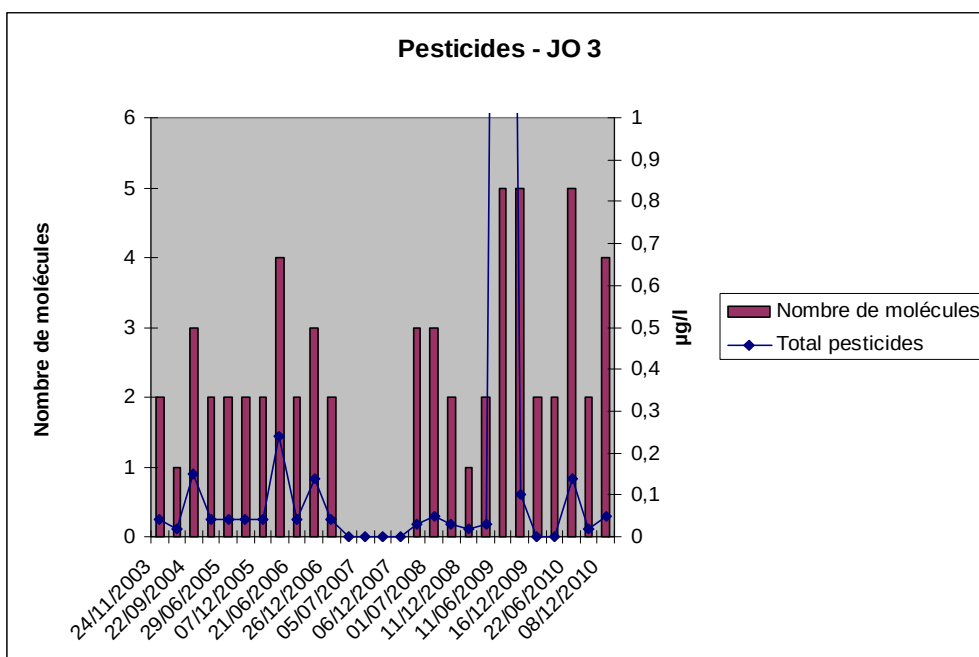
Point de mesure	Objectifs	Paramètres analysés et fréquence
CHA2, SA5, MA, BR Physico chimique de base	Les nitrates constituent le paramètre déclassant (origine essentiellement agricole). L'objectif est de mettre en évidence les améliorations issues des actions entreprises pour limiter la pollution des cours d'eau et des nappes	4 prélèvements /an Paramètres : T°, pH, conductivité, O2 dissous, taux de sat en O2, MEST, DBO5, NH4, NO2, NO3, PO4

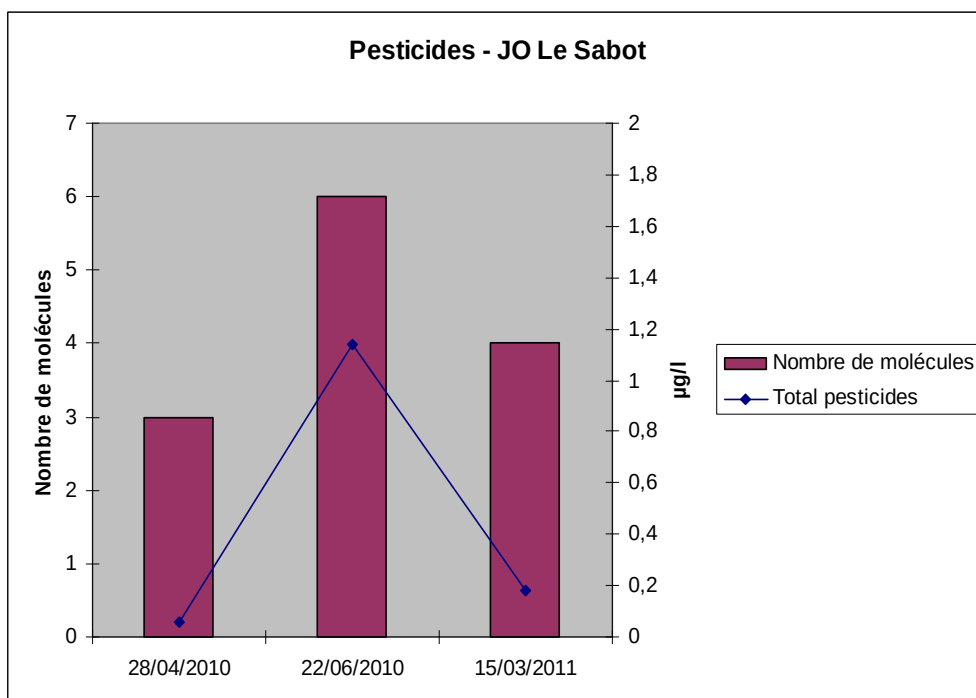
Concernant les eaux superficielles

- Les taux de nitrates dans la Joyeuse restent dans les valeurs habituelles, comprises entre 16 et 21 mg/l. Ces concentrations varient en fonction des saisons et de la minéralisation ainsi qu'avec les précipitations et les débits.



- En dehors des molécules interdites (l'atrazine et ses dérivés notamment), on retrouve de la bentazone, du métolachlore, de l'aclonifen et de la flurtamone. A l'exception du métolachlore, mesurée au seuil de potabilité, les concentrations sont faibles : maximum 0,04 µg/l. Ces molécules sont mesurées aux deux points JO3 et JO4 bis à des concentrations équivalentes. JO+3 étant situé à l'entrée de la plaine, ces herbicides proviennent de l'amont.





- Le Conseil Général réalise depuis le printemps 2010 des analyses d'eau sur la Joyeuse à Montmiral. Ces analyses confirment la provenance des pesticides puisqu'à l'exception de la bentazone, on y retrouve toutes les molécules déjà citées à des concentrations bien supérieures (jusqu'à 0,59 µg/l pour le métolachlore).
- L'exception est le glyphosate (et son dérivé) que l'on retrouve uniquement à l'aval de la plaine à JO4 bis (en septembre 2010). Ce qui signifie que son utilisation a été faite sur la plaine dans un secteur proche de Saint-Paul-Les-Romans. La concentration mesurée était de 0,26 µg/l. L'origine de cette pollution est inconnue, elle peut être agricole ou non agricole.
- Au niveau bactériologique, les concentrations sont très fluctuantes, la qualité (par rapport à la norme baignade) allant de bonne à mauvaise. .
- Au niveau des autres cours d'eau suivis dans le cadre du contrat de rivière, on note des taux de nitrates toujours inférieurs ou égal à 20 mg/l à l'exception d'une mesure dans la martinette. Les variations des taux en 2010 sont plus importantes que les années précédentes. Ainsi, les nitrates passent de 12 à 24 mg/l dans la Martinette et de 5 à 13 mg/l dans le Chalon. Les taux restent inférieurs à la valeur guide de l'OMS soit 25 mg/l.

	Concentration en nitrates (mg/l)			
	Béal Rochas	Martinette	Savasse	Chalon
mars-10	16	18	11	5
juin-10	20	24	14	13
sept-10		12	12	5
déc-10	17	20	14	13

II – 2 - 2 EAUX SOUTERRAINES

Dans le cadre de l'étude de la zone pilote du secteur Est de la Nappe des terrasses de Romans, il a été réalisé sur les eaux souterraines :

Point de mesure	Objectifs	Paramètres analysés et fréquence
3 points sur différents forages (1, 2 bis, 3).	Caractériser la qualité des eaux souterraines dans le cadre de la démarche engagée auprès de la CROPPP sur la zone pilote de la nappe de Romans.	4 mesures / an pour les points 1 et 3 ; 2 mesures / an pour le points 2 bis. analyse aminotriazole, glyphosate, pesticides complet + physico chimique complet + coliformes totaux, coliformes fécaux, streptocoques fécaux

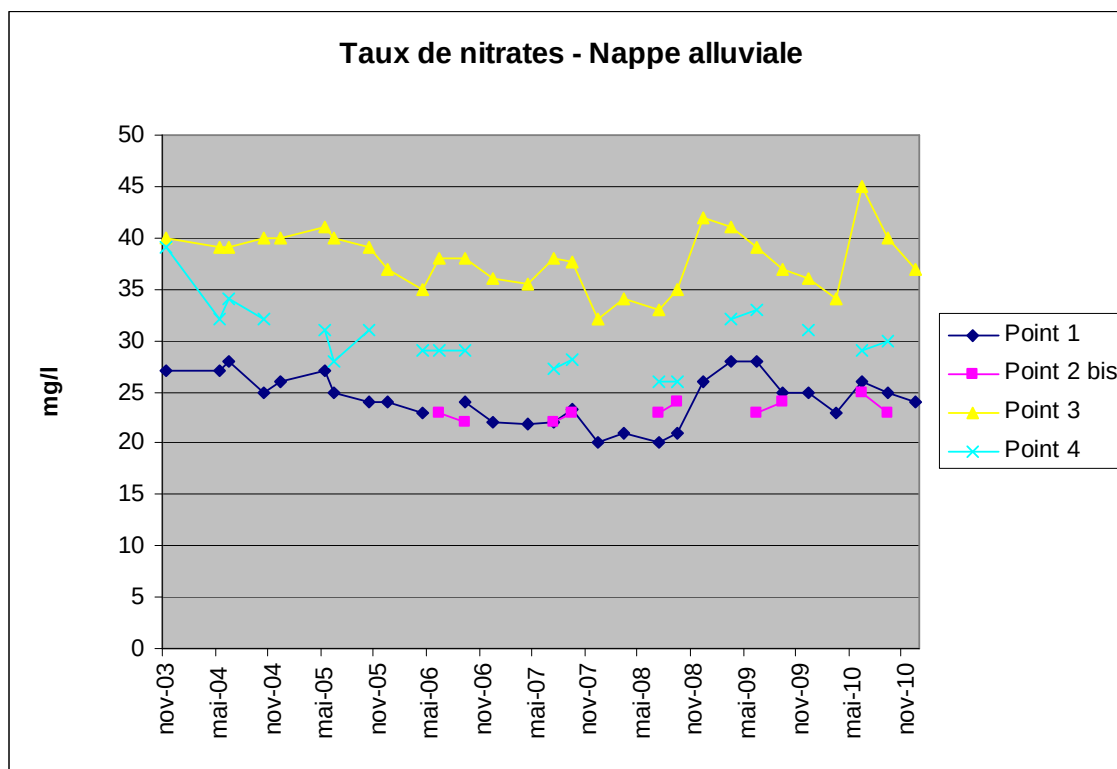
(En fonction de la saison, certains points de mesure ne peuvent pas faire l'objet de prélèvements.)

Le suivi concernait jusqu'en 2010 deux autres points sur la nappe (le point 4 et la point 5 bis) .

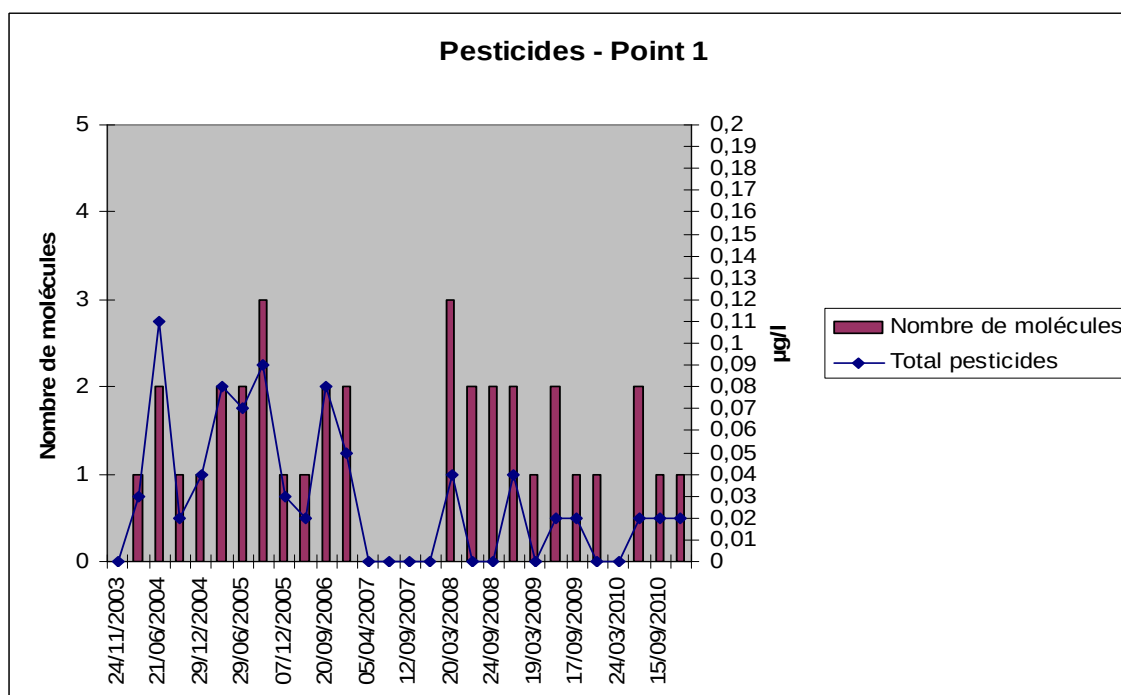
Le suivi du point 4 a été repris par le Conseil Général et le point 5 bis a été abandonné car l'agriculteur propriétaire du forage ne souhaitait plus que l'on y fasse des analyses. Ce point n'a, pour l'instant, pas été remplacé.

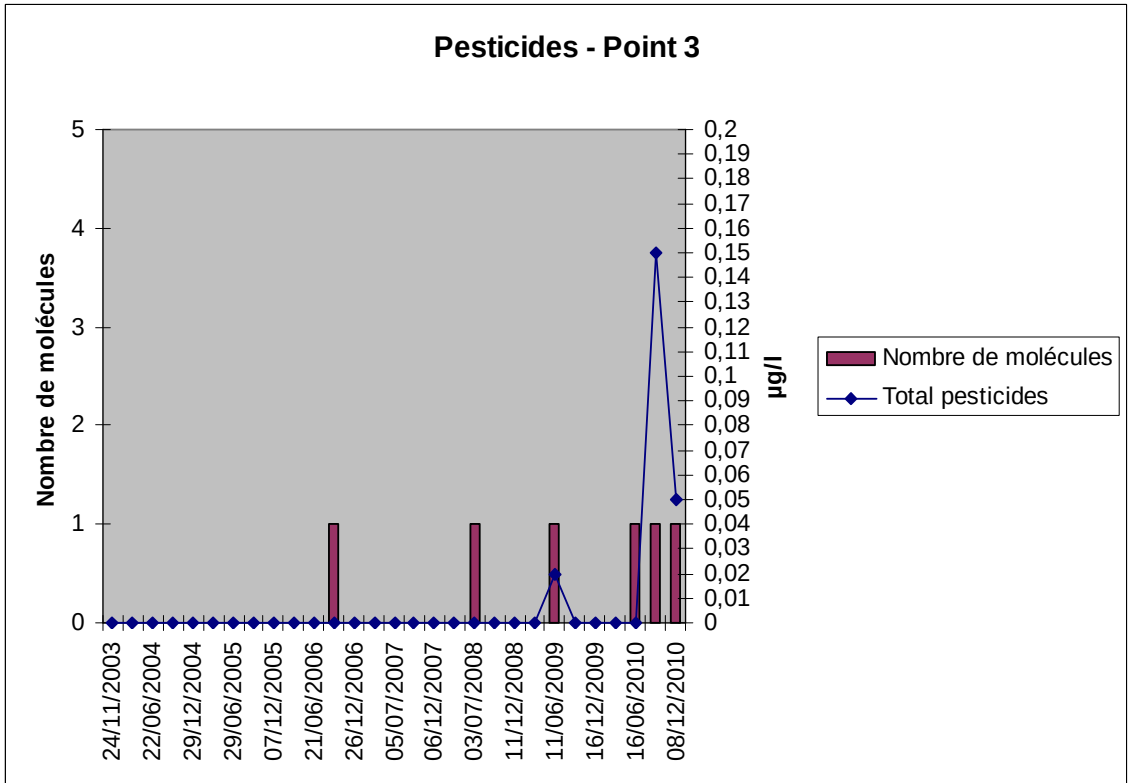
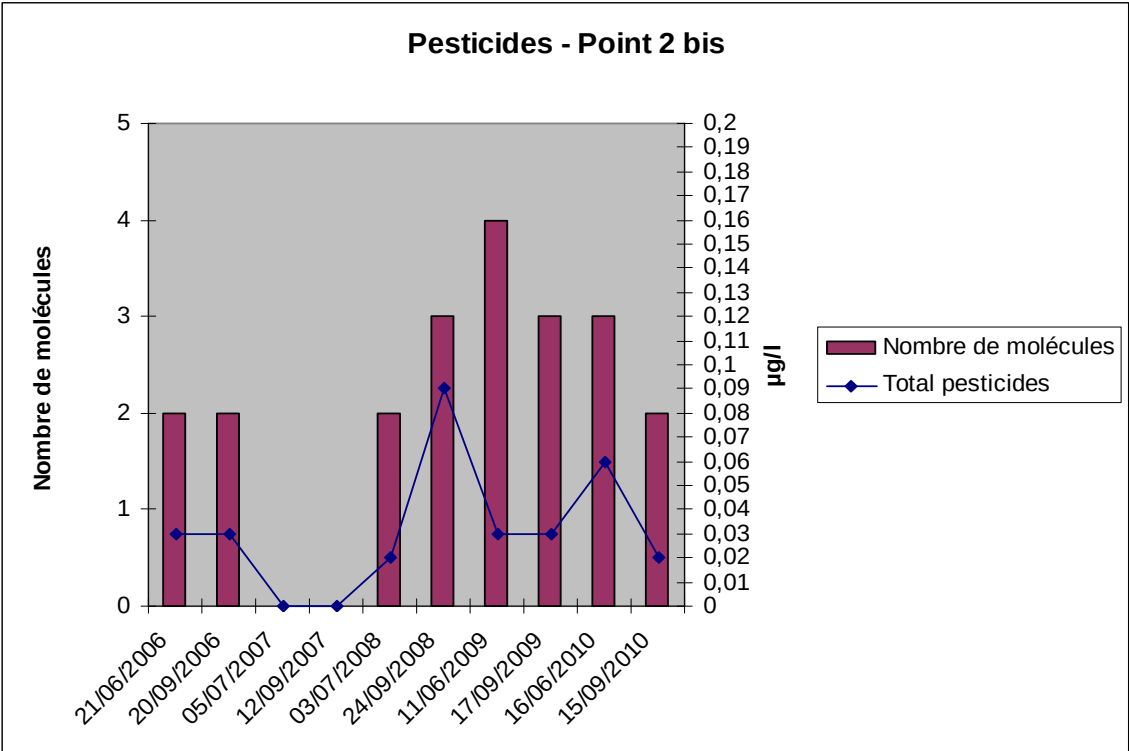
Concernant les eaux souterraines :

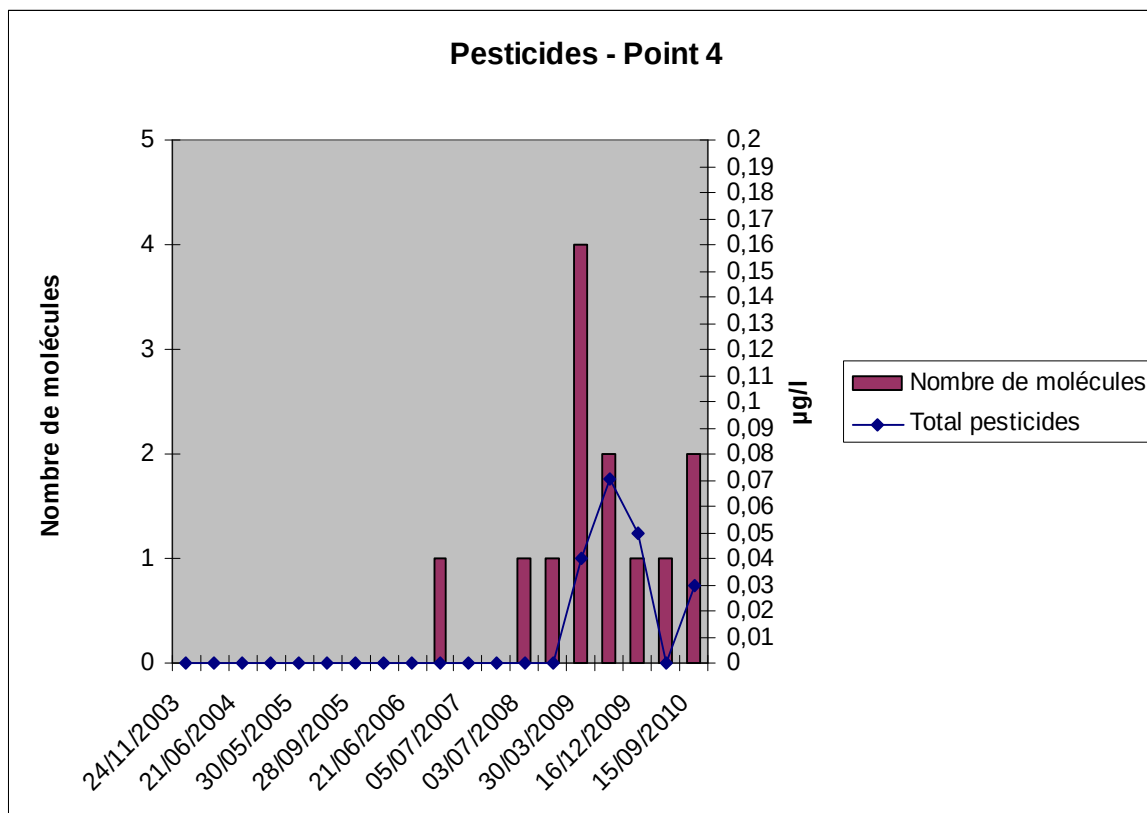
- Les taux de nitrates varient entre 20 à 30 mg/l à l'exception du point 3. Ce dernier a toujours eu des teneurs supérieures aux autres. Néanmoins il a connu une augmentation ponctuelle d'une dizaine de mg/l en juin. Le problème est resté localisé puisque cette augmentation n'est pas constatée sur les autres points de suivi.



- Ce point 3, habituellement sans pesticides, est contaminé en septembre et décembre par du Dicamba entre 0.15 et 0.05 $\mu\text{g/l}$.







- Aux autres points de suivi; on retrouve toujours de l'atrazine et ses dérivés, de la bentazone, du métolachlore et de l'oxadixyl à des concentrations proche des seuils de quantification.
- On observe de faibles contaminations bactériologiques, notamment par les coliformes. La concentration maximale est de 2790 coliformes / 100 ml au point 2 bis, les autres analyses se situent entre 0 et 127 coliformes / 100 ml.

On observe donc toujours un bruit de fond de pollution par les pesticides. On trouve encore des molécules interdites (atrazine). Et ponctuellement des pics de pollutions dépassent les normes de potabilité. L'évolution des taux de nitrates montre que la nappe reste fragile et que ponctuellement dans le temps ou géographiquement, la qualité peut se dégrader.